



Solutions

Végétales 2

Fleurissement
& Aménagement
du territoire



Florivert
Une marque de
Les Gazons de France


Les Gazons
de France



Florivert
Une marque de
Les Gazons de France


**Les Gazons
de France**

Rue des Bordes - Pouilly Le Fort
77240 Vert St-Denis

Tél. : 01 60 68 69 90 - Fax : 01 60 68 51 20

Site web : www.plusvertelavie.net
Courriel : infos@lesgazonsdefrance.fr

© Copyright 2015, Les Gazons de France S.A.S. Tous droits réservés.
Toute reproduction, partielle ou totale, par quelque moyen que ce soit, de cette documentation est strictement interdite sans
notre autorisation écrite.

Les Gazons de France – Rue des Bordes – Pouilly Le Fort 77240 Vert St-Denis – RCS Melun 784 900 235 – SIRET 784 900 235
00028 – SAS au capital de 661 312 €

Code APE 4675Z – N° ident. TVA Intracommunautaire : FR12 784 900 235

Images non contractuelles

Très chers clients,

Nous sommes heureux de vous faire découvrir notre nouveau catalogue **Solutions Végétales, Fleurissement et Aménagement du territoire.**

Les espaces fleuris représentent aujourd'hui dans notre environnement, de grandes surfaces de plus en plus importantes.

Elles sont sources de **bien-être**, bénéficient d'une excellente image auprès du public, et viennent parfaitement compléter les surfaces engazonnées, davantage présentes.

La complémentarité de ces aménagements permet **d'embellir NOTRE cadre de vie, d'aménager NOTRE territoire**, et de participer à une **meilleure qualité de notre environnement.**

Les compositions prévues pour ces espaces, permettent d'obtenir des zones ornementales, riches en sélections horticoles, et plutôt pour milieux urbains, et des zones plus adaptées à nos terroirs, pour aménager les territoires en milieux plutôt périurbains ou ruraux.

Notre savoir-faire de **semencier leader**, notre forte **expertise en matière de création variétale** et de **production de semences**, nous permettent de proposer aux professionnels des Espaces Verts, cette gamme très complète, adaptée aux préoccupations paysagères et environnementales de l'utilisateur.

C'est sous notre nouvelle marque **Floriwert** que nous regroupons aujourd'hui une sélection des meilleurs produits adaptés au fleurissement et à l'aménagement du territoire.

Bien à vous,

L'équipe Les Gazons de France

Sommaire



Protocole de semis

2



Solutions de végétalisation

12



Solutions pour le fleurissement

4

Hauteur				
-1,8	15-30	5	5505170	Mélodie d'annuelles oranges
1-2	30-75	5	5505190	Mélodie d'annuelles rouges
1,75-3,5	20-30	5	5505210	Mélodie moyen-âge
1,5-3	60-110	6	550575	Mélange tapissant
1,25-2,5	50-80	6	550576	Mélange mi-haut
1,5-3	30-50	6	550577	Mélange haut
1,5-3	30-80	7	550578	Mélange estival
1,5-3	30-80	7	550579	Mélange campagne
1,5-3	30-80	7	550580	Mélange massiflore

Index – tableau récapitulatif global

32

Conditions générales de vente

33

UNE SÉLECTION DE PRODUITS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT



MOINS DE POLLUTION AVEC NOS MÉLANGES
CONSTITUÉS D'ESPÈCES PRODUITES ET
RÉCOLTÉES EN FRANCE



- ✓ Empreinte carbone réduite
- ✓ Bilan-écologique / économique optimisé

Plus d'informations sur
www.plusvertelavie.net

PROTOCOLE DE SEMIS

La réussite d'une installation et d'une levée optimale des mélanges fleuris dépend avant tout du soin apporté à la préparation du sol et de la dose du semis.

Il est donc fortement conseillé de partir sur un sol propre.

Nous préconisons donc la **technique du faux semis**, à savoir :

- Désherbage et préparation du sol à l'automne ou au printemps.
- Semis d'un gazon à demi-dose : le terrain sera ainsi occupé pendant la période hivernale, tout en limitant le développement des nouvelles adventices.
- Second désherbage au printemps et préparation du sol, la plus superficielle possible, voire semis direct si le sol le permet, suivi de roulage.
- Semis du mélange fleuri au printemps.

Dans le cas où le semis du gazon ne sera pas possible, un délai de levée des adventices devra tout de même être laissé, suivi d'un second désherbage, puis du semis du mélange fleuri.

Exemple d'évolution du mélange tapissant



Semis + 3 semaines
Levée



Semis + 5 semaines
1ères fleurs



Semis + 7 semaines
Début floraison



Semis + 10 semaines

Respect des doses de semis

Les doses de semis indiquées **garantissent l'effet du mélange**. Elles tiennent compte du nombre de plants au m², de la concurrence entre espèces, etc.

Les doses trop élevées, couramment pratiquées, favorisent le développement foliaire au détriment de la ramification et de la floraison.

Afin de faciliter le semis, en respectant ces doses, un mélange est possible avec de la fétuque ovine, du son gros, ou de la cosse de sarrasin (matières inertes, de densité voisine à celle des semences de fleurs, et non agressives pour le matériel de semis). Ainsi le dosage à 15-20 g/m² (30 g/m² avec additif) sera possible.

La dose de semis peut varier en fonction du mode et de la période du semis, de la nature du sol et des apports d'eau. Ces facteurs sont déterminants pour l'installation et la durée de floraison des mélanges fleuris.

Minimum de vente

- Multiple de 250 g pour les mélanges 100% espèces sauvages et florales.
- Multiple de 1 kg pour les mélanges avec graminées.



Semis + 11 semaines
Pleine floraison



Semis + 12 semaines
Pleine floraison



Semis + 13 semaines
Fin de floraison



Semis + 18 semaines
Fané



SOLUTIONS POUR LE FLEURISSEMENT

Nous vous proposons une sélection de mélanges décoratifs dont la composition a été étudiée pour assurer un **fleurissement de vos massifs et plates-bandes**. Halte à la monotonie, chaque mélange varie en hauteur et évolue en couleurs !

Ils constituent une **alternative complémentaire au fleurissement traditionnel**, notamment dans le traitement paysager des espaces verts tels que les zones périurbaines et infrastructures routières.

Les mélanges fleuris contribuent à la création ou à l'accompagnement d'évènements.

Ils représentent une **source d'économies** :

- Leur coût de mise en œuvre est moins élevé qu'un fleurissement traditionnel.
- Après la période de levée, l'absence d'arrosage représente une économie d'eau.

Les mélanges fleuris favorisent le **retour de la nature en ville** par leur aspect naturel, libre et sauvage et contribuent au **développement de la biodiversité** (insectes pollinisateurs et papillons).

Sommaire - Tableau de synthèse

Article	Cycle	Hauteur	Page
Mélange annuel court	Annuel	15-40 cm	5
Mélange d'annuelles	Annuel	30-75 cm	5
Mélange pluriannuel court	Pluriannuel	40-50 cm	5
Mélange élégance	Annuel	60-110 cm	6
Mélange lumineux d'annuelles	Annuel	50-80 cm	6
Mélange lumineux court	Annuel	30-50 cm	6
Mélange varié fleurs seules	Pluriannuel	30-80 cm	7
Mélange champêtre fleurs seules	Pluriannuel	30-80 cm	7
Mélange champêtre court fleurs seules	Pluriannuel	20-50 cm	7
Mélanges monochromes Mélodies d'annuelles	Annuel	50-90 cm	8
Mélange moyen-âge	Annuel	40-70 cm	9
Mélange tapissant	Annuel	15-35 cm	9
Mélange mi-haut	Annuel	25-60 cm	9
Mélange haut	Annuel	60-110 cm	9
Mélange estival	Annuel	40-120 cm	10
Mélange campagne	Pluriannuel	30-80 cm	10
Mélange massiflore	Pluriannuel	30-100 cm	11
Mélange rustique court	Pluriannuel	30-50 cm	11

SOLUTIONS POUR LE FLEURISSEMENT

Fleurir les sites stratégiques



Mélange annuel court 120201

ANNUUEL

Un mélange tapissant, adapté au fleurissement de vos **massifs, plates-bandes et rocailles**, tout au long de la saison. Peu exigeant en eau.

Mélange composé de 28 espèces annuelles (*Belle de jour, Souci, Thlaspi, Giroflée, Alysse annuelle, Eschscholtzia, Nigelle...*).

Semis de printemps.

Dose de semis : 0,9 à 1,8 g/m² **Hauteur :** entre 15 et 40 cm



Mélange d'annuelles 120202

ANNUUEL

La rusticité des fleurs champêtres, comme les bourraches, centaurées, lins et coquelicots, associée à la finesse d'espèces horticoles.

Ce mélange assurera une floraison renouvelée et authentique. Recommandé pour les **zones extensives**.

Mélange composé de 12 espèces annuelles (*Bourrache officinale, Centaurée bleuet varié, Chrysanthème des moissons, Coquelicot, Lin à grande fleur, Rudbeckia hérissé, Soucis officinal...*).

Semis de printemps.

Dose de semis : 1 à 2 g/m² **Hauteur :** entre 30 et 75 cm



Mélange pluriannuel court 120209

PLURIANNUUEL

Un mélange tapissant pluriannuel adapté aux **massifs et plates-bandes pour vos zones péri-urbaines**. Peu exigeant en eau.

Mélange composé de 10 espèces annuelles et 14 vivaces (*Belle de nuit, Souci, Coquelicot, Eschscholtzia, Achillée millefeuille, Giroflée ravenelle, Lin vivace...*).

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : de 1,75 à 3,5 g/m² **Hauteur :** entre 40 et 50 cm



SOLUTIONS POUR LE FLEURISSEMENT



Mélange élégance 120212

Ce mélange propose une sélection de 15 espèces, apportant, par leurs couleurs et leurs hauteurs, élégance, légèreté et éclat à vos mises en scènes végétales. En complément de votre plan de fleurissement traditionnel, il peut également s'utiliser pour la **confection de bouquets**.

Mélange composé de 15 espèces annuelles (Souci officinal, Centaurée bleuet, Cosmos sulphéreux, Immortelle à bractée, Zinnia elegans...).

Semis de printemps.

Dose de semis : 1,5 à 3 g/m² Hauteur : entre 60 et 110 cm



Mélange lumineux d'annuelles 120217

Un mélange floral décoratif conçu pour un fleurissement dès les premiers jours de l'été. Il ajoutera diversité et couleurs à vos massifs. Peu exigeant en eau.

Mélange composé de 10 espèces annuelles (Centaurée bleuet mélange, Chrysanthème tricolor, Coréopsis des teinturiers multicolore, Gypsophile élégante, Phacélie, Soucis officinal mélange...).

Semis de printemps

Dose de semis : 1,25 à 2,5 g/m² Hauteur : entre 50 et 80 cm



Mélange lumineux court 120218

Un mélange de 25 espèces courtes choisies pour leurs floraisons éclatantes et adaptées à un fleurissement soigné. Pour vos **massifs et plates-bandes**. Floraison de mi-juin jusqu'aux premières gelées, suivant date de semis. Une irrigation peut être nécessaire en période chaude et sèche pour une floraison continue.

Mélange composé de Alysse maritime, Bleuet nain, Coquelicot de Californie nain mélange, Gypsophile mélange, Lin, Rudbeckia hirta...

Semis de printemps.

Dose de semis : 1,5 à 3 g/m² Hauteur : entre 30 et 50 cm

SOLUTIONS POUR LE FLEURISSEMENT



Mélange varié fleurs seules 120236

PLURIANNUEL

Mélange de fleurs sauvages et horticoles savamment associées pour garantir une longue floraison, régulière et sans interruption. La présence d'espèces bisannuelles et vivaces offrira une floraison sur plusieurs années. L'introduction d'espèces sauvages favorisera la capacité d'implantation du mélange, mais aussi sa pérennité. Mélange pour **plates-bandes, massifs et zones extensives**.

Mélange de 26 espèces annuelles, bisannuelles et vivaces (Adonis d'été, Achillée millefeuille, Anthyllide vulnéraire, Ancolie commune, Centaurée bleuet mélange, Coquelicot, Marguerite, Lupin pérenne...).

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 1,5 à 3 g/m² Hauteur : entre 30 et 80 cm



Mélange champêtre fleurs seules 120207

PLURIANNUEL

Mélange d'espèces florales horticoles et sauvages aux couleurs variées assurant un résultat naturel et champêtre pluriannuel. Idéal pour les **zones extensives**.

Mélange composé de 20 espèces annuelles, bisannuelles et vivaces (Anthémis des teinturiers, Centaurée bleuet mélange, Coquelicot, Lotier corniculé, Mauve musquée, Sainfoin, Trèfle incarnat...).

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 2 à 4,25 g/m² Hauteur : entre 30 et 80 cm



Mélange champêtre court fleurs seules 120370

PLURIANNUEL

Mélange diversifié en couleurs, dans des tons assez doux. Idéal pour les **bords de route** et les **ronds-points**, sa hauteur de 50 cm maximum permet de conserver une bonne visibilité pour les automobilistes.

Mélange composé de 22 espèces annuelles, bisannuelles et vivaces (Alysse maritime, Anthémis maritime, Arabette alpine, Campanule des Carpates, Ibérus, Myosotis alpestre...).

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 2 à 4,25 g/m² Hauteur : entre 20 et 50 cm



SOLUTIONS POUR LE FLEURISSEMENT

**Mélodie d'annuelles blanches**

120221

Dose de semis : 1,1 à 2,2 g/m²**Mélodie d'annuelles jaunes**

120223

Dose de semis : 4 à 8 g/m²**Mélodie d'annuelles roses**

120371

Dose de semis : 1,5 à 3 g/m²Mélanges **monochromes**

ANNUEL

Mélodies d'annuelles

Un panel de 6 mélanges déclinés par couleur en réponse à toutes vos thématiques. Pour **massifs et plates-bandes**.

Chaque mélange composé d'un nombre assez varié d'espèces permet d'obtenir un véritable nuancier par ton, du plus clair au plus foncé. Toutes les valeurs se déclinent, des couleurs pastel aux teintes plus appuyées.

Semis de printemps uniquement.

Hauteur : entre 50 et 90 cm

**Mélodie d'annuelles bleues**

120222

Dose de semis : 1,8 à 3,6 g/m²**Mélodie d'annuelles oranges**

120372

Dose de semis : 1,3 à 2,6 g/m²**Mélodie d'annuelles rouges**

120224

Dose de semis : 1,5 à 3 g/m²

SOLUTIONS POUR LE FLEURISSEMENT



Mélange moyen-âge 120377

ANNUUEL

Le mélange Moyen-âge doit son nom à sa composition qui inscrit des espèces déjà présentes dans nos campagnes au Moyen-âge (bourrache, bleuet, lin). La tonalité est tout d'abord bleue (bleuet, vipérine) et la hauteur est de 30 à 40 cm. Puis le lin et le souci viennent contraster avec des nuances de rouge orangé. Le mélange gagne alors un peu en hauteur.

Les clair-obscur mettront en valeur les trésors de l'architecture ancienne.

Mélange composé de 10 variétés annuelles (Malope, Souci, Nigelle, Bourrache, Cerfeuil, Vipérine, Lin annuel...).

Semis de printemps.

Dose de semis : 2 à 3 g/m² Hauteur : entre 40 et 70 cm



Mélange tapissant 120373

ANNUUEL

Mélange à port tapissant utilisable pour les **bordures et les rocailles**. Très varié, il est **composé d'une vingtaine d'espèces dont certaines à floraison précoces (Alysse, Linaire, Dimorphoteca...).**

Mélange à semer sur un sol réchauffé (avril-mai) pour une floraison qui va s'échelonner de fin juin jusqu'aux premières gelées.

Semis de printemps uniquement.

Dose de semis : 2,5 à 3 g/m² Hauteur : entre 15 et 35 cm



Mélange haut 120375



ANNUUEL

Composition permettant de donner du volume à vos **massifs et plates-bandes**, utilisable pour la **fleur coupée**. Mélange à semer sur un sol réchauffé (avril-mai) pour une floraison qui va s'échelonner de fin juin jusqu'aux premières gelées.

Mélange composé de 17 espèces annuelles (Nielle des Blés, Reine Marguerite, Zinnia, Souci, Centaurée barbeau, Cosmos...).

Semis de printemps.

Dose de semis : 2,5 à 3 g/m² Hauteur : entre 60 et 110 cm



Mélange mi-haut 120374

ANNUUEL

Mélange très coloré pour plate bandes et massifs.

Mélange à semer sur un sol réchauffé (avril-mai) pour une floraison qui va s'échelonner de fin juin jusqu'aux premières gelées.

Mélange composé de 31 espèces annuelles (Lin annuel, Malope, Coquelicot, Souci, Belle de jour, Capucine...).

Semis de printemps uniquement.

Dose de semis : 2,5 à 3 g/m² Hauteur : entre 25 et 60 cm



Mélange **estival** 120376

ANNUUEL

Avec sa composition variée, le mélange estival offre une floraison multicolore alliant des espèces à petites fleurs qui vont fleurir rapidement et des variétés telles que le cosmos qui s'épanouiront jusqu'aux premières gelées.

Mélange composé de 6 espèces annuelles (Zinnia, Cosmos, Souci, Centaurée...).

Semis de printemps.

Dose de semis : 2,5 à 3 g/m² **Hauteur :** entre 40 et 120 cm



Mélange **campagne** 120378

Mélange composé de 10 espèces annuelles et 4 vivaces (Lin vivace, Cosmos, Coquelourde, Nielle des Prés, Coquelicot, Marguerite...) adapté au fleurissement sur **des sites extensifs et en zone péri-urbaine.**

Semis de printemps et d'automne. Pour un semis de printemps, les annuelles fleuriront la première année et les vivaces la seconde année.

Dose de semis : 2,5 à 3 g/m² **Hauteur :** entre 30 et 80 cm

PURANNEEL

SOLUTIONS POUR LE FLEURISSEMENT



Mélange rustique court 120379

PLURIANNUÉE

Mélange rustique pour des zones difficiles telles que les **talus ou les terrains secs**.

Composé de nombreuses vivaces telles que le Cerastium et le Nepeta, ce mélange durera plusieurs années.

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 2,5 à 3 g/m² **Hauteur :** entre 30 et 50 cm



Mélange massiflore 120169

PLURIANNUÉE

Mélange composé de 23 espèces annuelles et 20 vivaces (Lin annuel, Œillet de Poète, Belle de jour, Malope, Coreopsis vivace, Lin vivace, Julienne des jardins, Giroflée ravenelle...).

Il offre un aspect champêtre. Floraison dès l'été pour semis de printemps et l'année suivante pour les vivaces.

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 2,5 à 3 g/m² **Hauteur :** entre 30 et 100 cm

SOLUTIONS DE VÉGÉTALISATION

Sommaire

La Compétence à votre service	13
Gestion de la production	15

RESTAURER LA NATURE	16
COMPOSITIONS SPÉCIALES	17

Article	Cycle	Page
MÉLANGES AMÉNAGEMENT		
Mélange champêtre avec graminées	Pluriannuel	18
Mélange champêtre court avec graminées	Pluriannuel	18
Mélange varié avec graminées	Pluriannuel	18
Mélange court avec graminées	Pluriannuel	19
Mélange fleurs sauvages avec graminées	Pluriannuel	19
Mélange fleurs sauvages fleurs seules	Pluriannuel	19
Mélange renov'fleur	Pluriannuel	20
Mélange promenade fleurie	Pluriannuel	20
Mélange allées vertes	Pluriannuel	20
Mélange paysage de france végétalisation	Pluriannuel	21
Mélange paysage de france avec graminées	Pluriannuel	21
Mélange paysage de france fleurs seules	Pluriannuel	21
Mélange zones extensives	Annuel	22
Jachère extensive	Annuel	22
Champ fleuri d'automne	Pluriannuel	23
Champ fleuri court	Annuel	23
Champ fleuri haut	Annuel	23

MÉLANGES BIODIVERSITÉ		
Jachère faune sauvage	Pluriannuel	24
Mélange faune auxiliaire	Pluriannuel	24
Mélange mellifère fleurs seules	Pluriannuel	25
Mélange mellifère avec graminées	Pluriannuel	25
Mélange à butiner	Annuel	25
Mélange biodiversité	Pluriannuel	25

Article	Cycle	Page
MÉLANGES SPÉCIFIQUES		
Mélange alpin fleurs seules	Pluriannuel	26
Mélange alpin avec graminées	Pluriannuel	26
Mélange pour noues et bassins	Pluriannuel	27
Mélange ombre	Pluriannuel	27
Mélange pieds d'arbres vivaces	Pluriannuel	28
Mélange pieds d'arbres annuelles et vivaces	Pluriannuel	28
Mélange terrains secs fleurs seules	Pluriannuel	29
Mélange terrains secs avec graminées	Pluriannuel	29

MÉLANGES SEDUMS ET VIVACES (TOITURES...)		
Mélange 100% sedums		30
Mélange sedums et vivaces		30
Mélange 100% vivaces		30

FRAGMENTS DE SEDUMS	32
TAPIS DE SEDUMS	32



L'ASSOCIATION DE 2 SPÉCIALISTES

LA COMPÉTENCE À VOTRE SERVICE !

Les Gazons de France : spécialiste des semences...

La société Les Gazons de France vous accompagne depuis 1972 dans la création et l'entretien de vos espaces verts. Grâce à des partenariats établis, l'entreprise bénéficie d'une puissance de recherche et d'un savoir-faire unique dans la production de semences de fleurs et de gazons.



Mélange élégance



Calendula officinalis



Mélange varié avec graminées

... et Phytosem : producteur français d'espèces sauvages...

Phytosem, partenaire incontournable de Les Gazons de France, est un semencier français, spécialisé depuis plusieurs dizaines d'années dans la production de **semences d'espèces sauvages** et de **mélanges spécifiques d'espèces végétales** (pelouses fleuries, mélanges de végétalisation etc.).



Culture de Onobrychis viciifolia (sainfoin).

LA SOCIÉTÉ PHYTOSEM SAS

est basée à Gap, capitale des Hautes-Alpes et région particulièrement connue pour sa biodiversité (altitude 470 à 4100 m). En effet, plus de 80% de la flore française est représentée sur le département (3000 espèces sur les 3800 présentes en France), élément révélateur d'une variabilité climatique adaptée à la culture de nombreuses espèces différentes.

...allient leur savoir-faire

Les résultats obtenus par notre offre technique sont reconnus, approuvés et validés par un large panel de professionnels.

Ces derniers ont su reconnaître les atouts de notre gamme :

- **Performances des espèces sauvages**
- **Pérennité** de la floraison
- **Réduction des coûts** d'entretien.



Linum perenne



Collecte en site naturel

Leucanthemum vulgare «sauvage»

GESTION DE LA PRODUCTION

La **production de semences** d'espèces sauvages est réalisée soit dans le cadre d'un réseau de producteurs formés et encadrés par Phytosem (agriculteurs-multiplicateurs qui apportent un soin particulier au choix des terrains de production, limitant ainsi fortement le développement d'adventices dans les cultures), soit sous une forme de collecte en sites naturels par des équipes spécialisées.

Ainsi, **plus de 120 espèces sauvages** sont maîtrisées dans :

- la production
- la collecte
- le séchage
- le triage

Les **espèces sauvages** ont un intérêt très particulier, et sont reconnues pour leur **spectre génétique** très large et leur **diversité intra-spécifique**. Les situations extrêmes qu'elles ont traversées leur ont permis de développer des résistances aux conditions difficiles.



Sanguisorba minor



Cardus en fleur (chardon)



Melica ciliata



Anthemis tinctoria et triumphetti



Cistus albidus



Silene italica

Quelques exemples d'espèces sauvages

Ces espèces végétales ont une **forte capacité d'adaptation** aux différents sites où elles peuvent être implantées.

Leurs **périodes de floraison** seront plus **étalées**, et garantiront ainsi des mélanges à **longue floraison**.

Ce **large spectre génétique** est assuré par la collecte année après année d'espèces sauvages sur sites naturels, et la réintroduction des espèces naturelles aux semences mises en production.

RESTAURER LA NATURE

Grâce aux semences d'espèces sauvages

Nous vous proposons et vous conseillons des mélanges élaborés pour chaque site et donc adaptés aux conditions du milieu.

Atouts

- Des semences d'espèces sauvages issues de milieux naturels,
- Une large gamme d'espèces et un approvisionnement assuré,
- Une qualité sanitaire des semences assurée,
- Une connaissance des doses de semis afin d'éviter la prédominance d'une espèce lors de la levée,
- Une connaissance des dates de semis pour une bonne implantation.



Milieus concernés

- Espaces naturels sensibles
- Bords de voies ferrées
- Rives de voies navigables
- Bords d'autoroutes
- Pistes de ski
- Sites d'exploitations (carrières, stations d'épurations, déchetteries...)
- Décharges
- Sites pollués (ex : métaux lourds, solvants, hydrocarbures)
- Bassins de rétention
- Pieds de vignes

Espèces adaptées

- Achillée millefeuille
- Coquelicot
- Mauve musquée
- Pimprenelle
- Phalaris faux roseau
- Carotte commune
- Sainfoin
- Anthyllide vulnéraire
- Centranthe rouge
- Plantain



COMPOSITIONS SPÉCIALES

Des mélanges spécifiques pour vos projets de végétalisation ou d'aménagement. Nous élaborons selon vos besoins un mélange adapté aux conditions du milieu, en tenant compte du site d'implantation et des contraintes économiques.

Notre protocole

- Définition des objectifs.
- Possibilité de visite du site par un de nos techniciens :
 - Relevé des contraintes du site.
 - Réalisation d'un relevé floristique sur ou à proximité du site.
 - Réalisation d'une étude sur la nature du sol, climatique, l'exposition...
- Elaboration du mélange.
- Définition de la technique, la densité et l'époque la mieux adaptée pour l'ensemencement.
- Un suivi technique et une visite du chantier permettant d'évaluer l'installation de la flore sur le site.

Dans le but de ne pas introduire d'espèces non adaptées au milieu et qui risqueraient de nuire à l'équilibre naturel de l'habitat concerné, nous agissons sur 2 points :

- Nous élaborons des mélanges qui ne contiennent **pas d'espèces invasives**.
- Les semences sont **triées** afin d'éliminer les graines d'espèces différentes de celles recherchées.



AMÉNAGEMENT

Occupation des zones extensives
et entretien limité



Mélange champêtre court avec graminées 120380

Mélange diversifié en couleurs, dans des tons assez doux. Idéal pour les **bords de route et les ronds-points**, sa hauteur de 50 cm maximum permet de conserver une bonne visibilité pour les automobilistes.

Mélange composé de 22 espèces annuelles, bisannuelles et vivaces (*Alysse maritime, Anthémis maritime, Arabette alpine, Campanule des Carpates, Ibérus, Myosotis alpestre...*).

Graminées : Fétuque rouge demi-traçante 15%, Fétuque ovine : 65%.
Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 10 à 15 g/m² Hauteur : entre 20 et 50 cm

PLURIANNUEL



Mélange champêtre avec graminées 120206

Mélange d'espèces florales horticoles et sauvages aux couleurs variées assurant un résultat naturel et champêtre. Idéal pour les **zones extensives**.

Mélange composé de 20 espèces annuelles, bisannuelles et vivaces (*Anthémis des teinturiers, Centaurée bleuet mélange, Coquelicot, Lotier corniculé, Mauve musquée, Sainfoin, Trèfle incarnat...*).

Graminées : Fétuque rouge demi-traçante 15%, Fétuque ovine : 65%.
Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 10 à 15 g/m² Hauteur : entre 30 et 80 cm

PLURIANNUEL



Mélange varié avec graminées 120233

Mélange de fleurs sauvages et horticoles savamment associées pour garantir une longue floraison, régulière et sans interruption. La présence d'espèces bisannuelles et vivaces offrira une floraison sur plusieurs années.

L'introduction d'espèces sauvages favorisera la capacité d'implantation du mélange, mais aussi sa pérennité.

Mélange adapté aux **zones extensives**.

Mélange de 26 espèces annuelles, bisannuelles et vivaces (*Adonis d'été, Achillée millefeuille, Anthyllide vulnérable, Ancolie commune, Centaurée bleuet mélange, Coquelicot, Marguerite, Lupin pérenne...*).

Graminées : Fétuque rouge demi-traçante 15%, Fétuque ovine : 65%.
Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 6 à 12 g/m² Hauteur : entre 30 et 80 cm

PLURIANNUEL

SOLUTIONS DE VÉGÉTALISATION / AMÉNAGEMENT



Mélange COURT avec graminées

120208

PLURIANNUEL

Un mélange tapissant pluriannuel adapté pour vos **zones péri-urbaines**.
Peu exigeant en eau. Port tapissant et court.

Mélange composé de 17 espèces annuelles, bisannuelles et vivaces (*Alysse maritime, Alysse saxatile, Arabette alpine, bleuet nain mélange, coquelicot de Californie, Myosotis alpestre, Réséda odorant, soucis nain...*).

Graminées : Fétuque rouge demi-traçante 15%, Fétuque ovine : 65%.
Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 7 à 14 g/m² Hauteur : entre 20 et 30 cm



Mélange fleurs sauvages fleurs seules

120215

PLURIANNUEL

Un champ de couleurs rustiques et naturelles.

Le choix d'un spectre génétique très large favorise une grande capacité de colonisation et d'adaptation aux milieux les plus divers.

Mélange recommandé pour **naturalisation de sites, restauration d'espaces naturels**.

Composé de 26 espèces annuelles, bisannuelles et vivaces faisant parties de la flore sauvage Française (*Achillée millefeuille, Bourrache officinale, Coquelicot sauvage, Carotte sauvage, Marguerite sauvage, Renoncule âcre...*).

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 1,25 à 2,5 g/m² Hauteur : entre 30 et 80 cm

avec graminées

120214

Graminées : Fétuque rouge demi-traçante 15%, Fétuque ovine : 65%.

Dose de semis : 6,25 à 12,5 g/m² Hauteur : entre 30 et 80 cm



SOLUTIONS DE VÉGÉTALISATION / AMÉNAGEMENT

Mélange **renov'fleur** 120231

Mélange destiné à la **rénovation** ou à un **renforcement en espèces florales pour les prairies fleuries**. Au bout de plusieurs années certaines espèces florales peuvent disparaître, le semis de ce mélange permet la réintroduction d'espèces pour prolonger la durée de vie de votre prairie fleurie. A semer après la fauche.

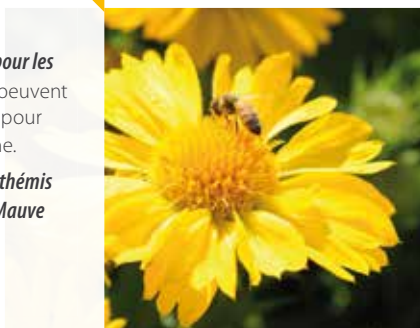
Composé de 19 espèces annuelles et vivaces rustiques d'installation rapide (Anémis des teinturiers, Chicorée sauvage, Cosmos bipinnatus, Gaillarde, Marguerite, Mauve sylvestre).

Semis de printemps ou d'automne en sur-semis.

Dose de semis : 2 à 3 g/m² **Hauteur :** entre 50 et 70 cm



PLURIANNUEL



Mélange **promenade fleurie** 120381

PLURIANNUEL

Mélange destiné à **l'embellissement des surfaces réalisées sur divers supports de cheminement**.

Composé de **24 espèces** supportant l'absence d'irrigation et peuvent être confrontées à des piétinements modérés et à des fauches pluriannuelles.

80% de graminées (Fétuque élevée, Fétuque ovine et Fétuque rouge traçante) et **20% de fleurs sauvages** (Pâquerette, Renoncule rampante, trèfle fraise...).

Semis de printemps et d'automne

Dose de semis : 10 à 15 g/m² **Hauteur :** entre 20 et 60 cm



Mélange **allées vertes** 120382

PLURIANNUEL

Mélange court pour la **végétalisation des supports terre-pierre**, présente une installation rapide, est résistant au sec et au piétinement léger. Entretien possible à la tondeuse.

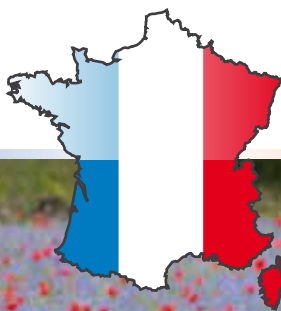
Mélange composé de 13 espèces (Fétuques, Minette, Plantains, Trèfle...).

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 20 g/m² **Hauteur :** entre 20 et 40 cm



PLUS
verte
la vie
100% origine France



PURANNUÉ

Mélanges **paysage de France** **fleurs seules** 120226

Les mélanges Paysage de France sont composés de semences exclusivement **produites et récoltées en France**.

Mélange pour la **naturalisation ou la restauration de sites naturels**.

Composé de 14 espèces rustiques (*Achillée millefeuille*, *Centauree bleuet*, *Lin pérenne*, *Coquelicot*, *Vipérine vulgaire*...) peu exigeantes au type de sol, exposition mi-ombre à ensoleillée.

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 2 à 4 g/m² **Hauteur** : entre 50 et 60 cm

avec graminées 120383

Composé de 15 espèces rustiques (*Fétuque ovine*, *Centauree bleuet*, *Lin pérenne*, *Coquelicot*...) peu exigeantes au type de sol, exposition mi-ombre à ensoleillée.

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 8 à 15 g/m² **Hauteur** : entre 50 et 60 cm

végétalisation 120227

Composé de 18 espèces rustiques (*fétuques*, *Minette*, *Sainfoin*, *Achillée millefeuille sauvage*, *Compagnon blanc*...) peu exigeantes au type de sol, exposition mi-ombre à ensoleillée.

Semis de printemps et d'automne

Dose de semis : 15 à 25 g/m² **Hauteur** : entre 60 et 80 cm



Mélange zones extensives 120237

Mélange de 13 espèces annuelles adaptées aux zones extensives.
(Adonis d'été, Bourrache officinale, Lin oleagineux, Lupin annuel,
Nielle des blés sauvage, Phacélie...).

Semis de printemps.

Dose de semis : 6 à 12 g/m² **Hauteur :** entre 60 et 80 cm

ANNUEL



ANNUEL

Jachère extensive 120384

Mélange annuel pour les zones de jachères, les espaces périurbains et les bords de route.

Composé de 9 espèces annuelles (Centauree bleue, Lin, Souci officinale, Phacélie...) qui fleuriront de fin juin jusqu'aux premières gelées.

Semis de printemps.

Dose de semis : 3,5 à 7 g/m² **Hauteur :** entre 40 et 60 cm

SOLUTIONS DE VÉGÉTALISATION / AMÉNAGEMENT



Champ fleuri d'automne

120204

Mélange de **8 espèces** à longue période de floraison grâce à l'association d'annuelles, bisannuelles et vivaces (*Coquelicot*, *Monnaie de Pape*, *Lin perenne*, *Marguerite*, *Nielle des blés sauvage*...).

Semis d'automne pour une floraison le printemps suivant.

Dose de semis : 2 à 4 g/m² **Hauteur :** entre 50 et 70 cm

PLURIANNUEL



Champ fleuri haut

120205

Mélange pour le fleurissement des **zones rurales** et les **zones écologiques**. Une composition florale lumineuse forte en relief, afin d'embellir vos espaces.

Convient à tout type de terrain grâce à la résistance et la facilité d'adaptation des espèces sélectionnées.

Composé uniquement d'espèces annuelles (*Centauree bleuet varié*, *Cosmos bipinnatus*, *Gypsophile blanc*, *Lin oléagineux*, *Phacélie*...).

Semis de printemps.

Dose de semis : 1,5 à 3 g/m² **Hauteur :** entre 60 et 110 cm

ANNUEL



Champ fleuri court

120203

Mélange pour le fleurissement des **zones rurales** et des **zones écologiques**. Un bigarré de fleurs multicolores, qui égayeront vos massifs et leur donneront un aspect champêtre.

Convient à tout type de terrain grâce à la résistance et la facilité d'adaptation des espèces sélectionnées.

Composé uniquement d'espèces annuelles (*Alysse maritime*, *Bleuet nain varié*, *Coreopsis*, *Zinnia nain*...).

Semis de printemps.

Dose de semis : 1,25 à 2,5 g/m² **Hauteur :** entre 25 et 40 cm

ANNUEL

BIODIVERSITÉ

Réinsertion des pollinisateurs et des auxiliaires
en milieu périurbain et zone naturelle



Jachère **faune sauvage** 120216

Mélange économique, adapté à la **préservation** et au **développement de la petite faune sauvage**.

Par sa diversité, il assure nourriture, habitat et lieu de reproduction.
Mélange ayant une installation rapide pour limiter l'installation des adventices, permet la réversibilité de l'usage du terrain (polyvalence des sites).

Composé d'espèces autochtones ayant une floraison étalée (Avoine de printemps, Bourrache officinale, Centaurée bleuet, Sainfoin...).

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 2,5 à 5 g/m² Hauteur : entre 20 et 70 cm



Mélange **faune auxiliaire** 120213

120213

Mélange étudié spécifiquement pour favoriser la **faune auxiliaire**, alliée indispensable de la **protection des cultures**. Notre sélection d'espèces hôtes offrira ainsi à cette faune de véritables refuges utiles.

Composé de 22 espèces annuelles, bisannuelles et vivaces pour la protection de vos cultures (Centaurée bleuet, Sarrasin, Stala Balo, Zlatta Admiral, Mélilot officinale, Petite pimprenelle...).

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 2 à 4 g/m² Hauteur : entre 35 et 60 cm



Mélange **à butiner** 120385

Mélange composé de 23 espèces annuelles productrices de nectar et de pollen pour l'alimentation des insectes pollinisateurs (Coquelourde, Bleuet sauvage, Belle de nuit, Coreopsis, Alysse annuel, Lupin annuel...).

Semis de printemps uniquement.

Dose de semis : 2 à 3,5 g/m² Hauteur : entre 40 et 80 cm



Mélange mellifère

fleurs seules

120220

PLURIANNUEL

Nous avons sélectionné des espèces rustiques pour leur floraison échelonnée, mais aussi pour leur production de pollen et de nectar, attirant les insectes pollinisateurs.

Recommandé pour les **zones écologiques**. Peu exigeant en eau.

Mélange de 16 espèces attractives pour les insectes pollinisateurs

(*Bourrache officinale*, *Phacélie*, *Coquelicot*, *Lin perenne*, *Marguerite*, *Sainfoin*...).

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 1,25 à 2,5 g/m² **Hauteur** : entre 40 et 90 cm

avec graminées

120219

Mélange de 18 espèces attractives pour les insectes pollinisateurs

(*Bourrache officinale*, *Phacélie*, *Coquelicot*, *Lin perenne*, *Marguerite*, *Sainfoin*, *Fétuque rouge demi-traçante*, *Fétuque ovine*...).

Dose de semis : 5 à 10 g/m² **Hauteur** : entre 40 et 90 cm



Mélange biodiversité

120386

PLURIANNUEL

Mélange recommandé pour la **PBI (Protection Biologique Intégrée)**, les espèces ont été sélectionnées pour leur longue période de floraison.

Mélange composé de 20 espèces annuelles et 19 vivaces (*Giroflée*, *Alysse annuelle*, *Centaurée barbeau*, *Julienne des jardins*, *Coreopsis vivace*, *Lupin vivace*).

Semé en bandes fleuries aux abords de productions horticoles ou maraichères, il permet aux insectes auxiliaires de vivre, de protéger les plantes des insectes ravageurs et contribue au développement durable.

Un « hôtel » à insecte peut être installé à proximité pour permettre l'hivernage des insectes.

Semis de printemps.

Dose de semis : 2 à 3 g/m² **Hauteur** : entre 40 et 90 cm



MÉLANGES SPÉCIFIQUES

Réponse à une implantation spécifique

Mélange alpin fleurs seules 120200

PURANNUUEL

Composition adaptée aux **zones d'altitude et de moyenne altitude**. Les espèces ont été sélectionnées pour un ancrage racinaire sur terrains pentus.

Composé de 15 espèces annuelles et vivaces (*Achillée millefeuille, Centaurée jacée, chrysanthème des moissons, Marguerite sauvage, Mauve musquée...*). Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 1,25 à 2,5 g/m² Hauteur : entre 20 et 50 cm

avec graminées 120199

Composé de 18 espèces annuelles et vivaces (*Achillée millefeuille, Centaurée jacée, Chrysanthème des moissons, Marguerite sauvage, Mauve musquée...*) **et de graminées** (*Fétuque ovine, Fétuque élevée, Fétuque rouge traçante*). Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 7,5 à 15 g/m² Hauteur : entre 20 et 50 cm



SOLUTIONS DE VÉGÉTALISATION / MÉLANGES SPÉCIFIQUES



Mélange ombre

120387

PLURIANNUEL

Mélange étudié spécifiquement pour la tolérance des espèces aux **conditions ombragées et arborées**.

Comme son nom l'indique, ce mélange est à semer dans des zones ombragées, lisières de bois.

Mélange de 33 espèces annuelles, bisannuelles et vivaces (*Alysse maritime, Ancolie vulgaire, Bourrache officinale, Digitale pourpre, Lychnis dioïque, Myosotis Alpestre, Valériane officinale, Violette odorante...*).

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 1,5 à 3 g/m² **Hauteur :** entre 30 et 80 cm



Mélange pour noues et bassins

120225

PLURIANNUEL

Mélange étudié spécifiquement pour la tolérance des espèces à l'alternance de conditions sèches et humides.

Convient pour l'aménagement des **rives de cours d'eau, les bassins de rétention et les prairies humides**.

Composé de 29 espèces annuelles, bisannuelles et vivaces (*Ancolie vulgaire, Benoîte commune, Eupatoire chanvrine, Lotier des marais, Trèfle violet, Valériane officinale...*), **de graminées pour limiter l'érosion et assurer une couverture l'hiver** (*Canche gazonnante, Houlque laineuse, Fétuques...*).

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 5 à 10 g/m² **Hauteur :** entre 50 et 70 cm



Mélange pieds d'arbres vivaces

120388

Mélange couvre-sol avec des espèces florales sauvages qui ont une capacité à coloniser les zones difficiles, peu exigeantes en eau. Grâce au couvert végétal, l'entretien régulier de vos pieds d'arbres sera réduit.
Composé de 6 espèces vivaces (*Alysse saxatile*, *Arabette alpine*, *Ibérus de Gibraltar...*).

Semis d'automne.

Dose de semis : 0,4 à 1 g/m² **Hauteur :** entre 10 et 30 cm

PLURIANNUEL

Mélange pieds d'arbres annuelles et vivaces

120229

Mélange couvre-sol composé de vivaces et d'annuelles, qui permet un fleurissement efficace, tout en limitant l'entretien des pieds d'arbres.

Composé de 13 espèces annuelles et vivaces (*Arabette alpine*, *Alysse maritime*, *Aubriette hybride*, *Lobélie...*)

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 1 à 2 g/m² **Hauteur :** entre 10 et 30 cm

PLURIANNUEL



Mélange terrains secs fleurs seules

120389

PLURIANNUEL

Composition étudiée spécifiquement pour la tolérance des espèces aux **conditions sèches et aux faibles précipitations**. Convient pour les sols de qualité sablo-limoneuse de nature filtrante.

Mélange de 33 espèces annuelles, bisannuelles et vivaces (*Souci officinal*, *Giroflée violier*, *Coquelicot de Californie*, *Gypsophile blanc*, *Anthémis des teinturiers*, *Petite Pimprenelle*...).

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 1,5 à 3,75 g/m² **Hauteur :** entre 20 et 60 cm

avec graminées

120322

Mélange de 35 espèces annuelles, bisannuelles et vivaces (*Souci officinal*, *Giroflée violier*, *Coquelicot de Californie*, *Gypsophile blanc*, *Anthémis des teinturiers*, *Petite Pimprenelle*...) et graminées (*Dactyle*, *Fétuques*).

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 10 à 20 g/m² **Hauteur :** entre 20 et 60 cm



VÉGÉTALISATION PAR LE SEDUM ET LES VIVACES

Une gamme de produits pour les toitures,
les terre-pleins, les talus, les zones avec
des sols peu profonds et arides.

Mélange 100% sedums 120390

Mélange composé de sedums rampants de faible hauteur permettant un bon couvert végétal. Très résistant aux différentes contraintes climatiques et entretien très faible. Taux de couverture important et floraison au bout de 2 à 3 ans.

Composé de 8 espèces de sedums (Orpin blanc, Orpin du Kamtchatka, Orpin de Nice...).

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 0,20 à 0,30 g/m²



Mélange 100% vivaces 120392

Mélange composé de **32 plantes vivaces herbacées** constituant un tapis végétal offrant volume, odeurs et longue période de floraison.

L'arrosage naturel est en général suffisant, il peut être complété par un arrosage d'appoint en fonction des contraintes climatiques.

Faible entretien.

Taux de couverture important à la fin de la première année.

Composé de : Arabette alpine, Alysse corbeille d'or, Globulaire vulgaire, Héliantheme des Apennins, Immortelle des sables, Œillet des rochers...

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 2 à 4 g/m²

Mélange sedums et vivaces 120391

120391

Un mélange composé de **40 espèces différentes, sedums et plantes vivaces herbacées** constituant un tapis végétal permanent qui s'adapte progressivement à son milieu.

Ce mélange a une bonne aptitude à couvrir le sol, une bonne résistance au gel, à la sécheresse et une capacité d'auto régénération.

Taux de couverture important après la première année.

Entretien très faible.

Composé de : Anthémis maritime, Anthyllis de montagne, Œillet à delta, Inule des montagnes, Orpin du Kamtchatka, Orpin de Nice, Thym serpolet...

Semis de printemps et d'automne.

Dose de semis : 1 à 2 g/m²



SOLUTIONS DE VÉGÉTALISATION / SEDUMS ET VIVACES



Fragments de sedums

265000

Les fragments de sedums sont des boutures non racinées pour la végétalisation des **toitures, terre-pleins, talus...**

Les fragments de sedums se sèment de la même manière qu'un gazon, au printemps et en automne idéalement. Ils permettent d'obtenir un taux de couverture de 70% à 80% en 9 mois.

La floraison se déroule en juin-juillet. Les autres mois de l'année le sedum est décoratif grâce aux différentes nuances de couleur de son feuillage (dégradés de vert, marron, rouge à l'automne).

Le mélange est composé de 7 à 8 variétés différentes.

Dose de semis : 60 g/m² à 100 g/m² suivant la nature du terrain

Tapis de sedums

Florisedums 266000

Une couverture végétale prête à l'emploi !

Les tapis Florisedum sont cultivés en plein-champs, ils sont produits sur une toile complétée d'un substrat adapté au développement des sedums.

Les tapis sont faciles à installer, ils permettent un **gain de temps** au moment de la pose et le taux de couverture est de 85% environ.

Dimension du tapis : 80 x 120 cm.

Épaisseur du tapis : 2-4 cm

Poids sec : 10 kg/m²

Poids saturé en eau : 15 kg/m²

Composé de 4 à 8 variétés de sedums différents (*Sedum acre*, *Sedum kamschaticum*, *Sedum reflexum*, *Sedum album* Murale...).

Période de pose recommandée : printemps (avril-mai) et automne (septembre-octobre).



INDEX – TABLEAU RÉCAPITULATIF GLOBAL

SOLUTIONS POUR LE FLEURISSEMENT

Code	Article	Annuel/ Pluriannuel	Dose de semis	Hauteur	Page
120201	Mélange annuel court	A	0,9-1,8	15-40	5
120202	Mélange d'annuelles	A	1-2	30-75	5
120209	Mélange pluriannuel court	P	1,75-3,5	40-50	5
120212	Mélange élégance	A	1,5-3	60-110	6
120217	Mélange lumineux d'annuelles	A	1,25-2,5	50-80	6
120218	Mélange lumineux court	A	1,5-3	30-50	6
120236	Mélange varié fleurs seules	P	1,5-3	30-80	7
120207	Mélange champêtre fleurs seules	P	2-4,25	30-80	7
120370	Mélange champêtre court fleurs seules	P	2-4,25	20-50	7
120221	Mélodie d'annuelles blanches	A	1,1-2,2	50-90	8
120223	Mélodie d'annuelles jaunes	A	4-8	50-90	8
120371	Mélodie d'annuelles roses	A	1,5-3	50-90	8

Code	Article	Annuel/ Pluriannuel	Dose de semis	Hauteur	Page
120222	Mélodie d'annuelles bleues	A	1,8-3,6	50-90	8
120372	Mélodie d'annuelles oranges	A	1,3-2,6	50-90	8
120224	Mélodie d'annuelles rouges	A	1,5-3	50-90	8
120377	Mélange moyen-âge	A	2-3	40-70	9
120373	Mélange tapissant	A	2,5-3	15-35	9
120374	Mélange mi-haut	A	2,5-3	25-60	9
120375	Mélange haut	A	2,5-3	60-100	9
120376	Mélange estival	A	2,5-3	40-120	10
120378	Mélange campagne	P	2,5-3	30-80	10
120169	Mélange massiflore	P	2,5-3	30-100	11
120379	Mélange rustique court	P	2,5-3	30-50	11

SOLUTIONS DE VÉGÉTALISATION

Code	Article	Annuel/ Pluriannuel	Dose de semis	Hauteur	Page
RESTAURER LA NATURE					16
COMPOSITIONS SPÉCIALES					17
MÉLANGES AMÉNAGEMENT					
120206	Mélange champêtre avec graminées	P	10-15	30-80	18
120380	Mélange champêtre court avec graminées	P	10-15	20-50	18
120233	Mélange varié avec graminées	P	6-12	30-80	18
120208	Mélange court avec graminées	P	7-14	20-30	19
120214	Mélange fleurs sauvages avec graminées	P	6,25-12,5	30-80	19
120215	Mélange fleurs sauvages fleurs seules	P	1,25-2,5	30-80	19
120231	Mélange renov'fleur	P	2-3	50-70	20
120381	Mélange promenade fleurie	P	10-15	20-60	20
120382	Mélange allées vertes	P	20	20-40	20
120227	Mélange paysage de france végétalisation	P	15-25	60-80	21
120383	Mélange paysage de france avec graminées	P	8-15	50-60	21
120226	Mélange paysage de france fleurs seules	P	2-4	50-60	21
120237	Mélange zones extensives	A	6-12	60-80	22
120384	Jachère extensive	A	3,5-7	40-60	22
120204	Champ fleuri d'automne	P	2-4	50-70	23
120203	Champ fleuri court	A	1,25-2,5	25-40	23
120205	Champ fleuri haut	A	1,5-3	60-110	23
MÉLANGES BIODIVERSITÉ					
120216	Jachère faune sauvage	P	2,5-5	20-70	24
120213	Mélange faune auxiliaire	P	2-4	35-60	24

Code	Article	Annuel/ Pluriannuel	Dose de semis	Hauteur	Page
MÉLANGES BIODIVERSITÉ					
120220	Mélange mellifère fleurs seules	P	1,25-2,5	40-90	25
120219	Mélange mellifère avec graminées	P	5-10	40-90	25
120385	Mélange à butiner	A	2-3,5	40-80	25
120386	Mélange biodiversité	P	2-3	40-90	25
MÉLANGES SPÉCIFIQUES					
120200	Mélange alpin fleurs seules	P	1,25-2,5	20-50	26
120199	Mélange alpin avec graminées	P	7,5-15	20-50	26
120225	Mélange pour noues et bassins	P	5-10	50-70	27
120387	Mélange ombre	P	1,5-3	30-80	27
120388	Mélange pieds d'arbres vivaces	P	0,4-1	10-30	28
120229	Mélange pieds d'arbres annuelles et vivaces	P	0,4-1	10-30	28
120389	Mélange terrains secs fleurs seules	P	1,5-3,75	20-60	29
120232	Mélange terrains secs avec graminées	P	10-20	20-60	29
MÉLANGES SEDUMS ET VIVACES (TOITURES...)					
120390	Mélange 100% sedums	P	0,20-0,30	10	30
120391	Mélange sedums et vivaces	P	1-2	25-30	30
120392	Mélange 100% vivaces	P	2-4	25-30	30
265000	FRAGMENTS DE SEDUMS	P	60-100	10	32
266000	TAPIS DE SEDUMS	P	-	10	32

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**AGRÉMENT :**

La Société LES GAZONS DE FRANCE est agréée sous le numéro AIF 00012 pour effectuer la distribution de produits anti-parasitaires à usage agricole et de produits assimilés.

EXPÉDITIONS :

Les transports sont effectués aux risques et périls du destinataire. Le destinataire doit vérifier l'état et la quantité des marchandises reçues. En cas de manquants ou d'avaries lors de la réception, le destinataire doit faire toutes les réserves sur le bordereau du transporteur et confirmer dans les trois jours par lettre recommandée.

RÈGLEMENT :

Les factures sont payables au siège social de la société :

- Par traite acceptée et domiciliée à 45 jours après la fin du mois d'émission de la facture,
- Par chèque à réception de la facture pour les sommes inférieures à 160 €,
- Par chèque à la commande pour les nouveaux clients n'ayant pas de compte,
- Par virement administratif à la BNP PARIBAS SUD-OUEST ENTREPRISES à Toulouse, compte n° 00020556423 pour les services publics.

Jusqu'au paiement intégral, nous restons propriétaires des marchandises. Clause de réserve de propriété : loi 80/335 du 12/05/1980.

En cas de non paiement à échéance, le débit est majoré des frais d'agios et des frais de recouvrement.

Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement vous sera facturée en cas de dépassement des délais de paiement selon les dispositions légales.

RESPONSABILITÉS :

L'arrêté du 5 juillet 1985 limite l'application de tous les produits phytosanitaires aux seuls emplois et catégories d'emplois pour lesquels les spécialités sont homologuées. En d'autres termes, il interdit tout usage qui n'est pas explicitement indiqué sur l'étiquette : la société LES GAZONS DE FRANCE se dégage de toutes responsabilités en cas d'application d'un produit phytosanitaire en dehors du cadre réglementaire de l'homologation.

CONTRÔLE DE GARANTIE :

Les semences soumises au contrôle réglementaire ont reçu le certificat délivré par le Service Officiel de Contrôle et de la Certification (S.O.C.). Les semences sont livrées conformément aux prescriptions de décrets et règlements en vigueur. Les vendeurs garantissent l'exactitude des mentions portées sur l'étiquette ou imprimées sur l'emballage. La preuve de tout vice, défaut ou erreur affectant une quelconque des qualités garanties par le vendeur, même en ce qui concerne l'identité variétale appartient à l'acheteur, qui pourra à cet effet faire procéder à tout prélèvement d'échantillon en fin d'analyse. Les frais de prélèvement d'échantillon et d'analyse seront à la charge de l'acheteur, sauf au cas où il en résulterait la preuve d'un vice engageant la responsabilité du vendeur, auquel cas ils incomberont à ce dernier.

JURIDICTION :

Le tribunal de Melun est seul compétent pour régler tout litige. SAS LES GAZONS DE FRANCE au capital de 661 312 €
N° SIREN : 784 900 235 00028 - RCS Melun



